

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 7 mars 2020

**artos – Association romande technique organisation spectacle**

## Coronavirus – situation d’urgence pour l’économie événementielle et culturelle

**Le 28 février 2020, le Conseiller fédéral Alain Berset annonçait l’interdiction des manifestations de plus de 1’000 personnes. Cette mesure nationale qui vise à limiter la propagation du Coronavirus (COVID-19) a depuis fortement impacté les milieux événementiels et culturels. Face à ce constat, l’association professionnelle *artos*, représentante romande des métiers techniques et administratifs de la scène culturelle, tire la sonnette d’alarme. Elle demande aux autorités de décider de mesures d’aide à déployer de toute urgence pour pallier les difficultés qui gangrènent le secteur.**

### **Des solutions efficaces et immédiates demandées**

L’association *artos* propose de créer sans plus tarder un fonds d’indemnisation, une simplification des procédures d’accès au chômage partiel ainsi que l’ouverture de possibilités de prêt à un taux de 0%, géré par la banque nationale, pour les entreprises et institutions directement touchées. Par ailleurs, les démarches administratives pour obtenir ces aides devraient être simplifiées au maximum.

### **Des effets sans précédent pour le milieu culturel et événementiel**

L’interdiction des manifestations de plus de 1’000 personnes pèse d’autant plus que le milieu culturel et événementiel possède des spécificités propres : il est composé essentiellement de petites et micro-entreprises, qui n’ont pas la force économique pour supporter une crise aussi directe et étendue. Comme certaines manifestations sont reportées, ces entreprises sont confrontées à des problèmes de liquidités. Il est donc impératif de trouver des solutions immédiates pour les aider à tenir jusqu’à la reprise de ces événements. Les mesures de lutte contre le virus sont en continuelle évolution et changent d’un canton à l’autre. Cette incertitude perpétuelle ajoute une contrainte supplémentaire à la gestion de crise au sein des entreprises, des organisateurs de manifestations et des professionnels du milieu. En effet, ces derniers doivent continuellement s’informer de l’évolution de la situation et surtout s’adapter en appliquant, de jour en jour, les nouvelles recommandations et mesures. Cela engendre notamment un stress supplémentaire et un investissement d’énergie.

De plus, au vu des difficultés de voyage et des annulations de vols, les tournées internationales se trouvent compromises, qu’elles soient organisées par des institutions ou relèvent de l’initiative d’artistes indépendants, de musiciens par exemple. Ceci implique bien évidemment un manque à gagner conséquent cumulé à des dépenses déjà effectuées et souvent non remboursables.

Bien que toutes les mesures soient strictement respectées et que les organisateurs d’événements suivent scrupuleusement les recommandations de leurs cantons respectifs, le public est peu enclin à réserver des billets ou à se rendre aux représentations de peur d’annulations de dernière minute ou par précaution sanitaire.

Chaque annonce d’annulation ou de report a des effets immédiats et sérieux sur les entreprises et/ou organisateurs d’événements. Ces conséquences occasionnent des

préjudices, par exemple au niveau de la billetterie et des mandats de prestation rompus ou non signés. Une grande partie des professionnels du milieu, notamment de la technique de scène, travaillent sur mandat et/ou sur appel. Les *freelances* sont directement impactés à chaque nouvelle annonce d'annulation ou de déplacement de manifestation. Le choc est instantané puisqu'il est question de la perte de leur travail de la semaine ou du mois.

En prenant l'exemple des festivals, leur principale source de revenus est intrinsèquement liée à la billetterie. Leur activité culmine, en effet, en une unique période événementielle mais dont la préparation requiert souvent une année complète. En cas d'annulation, les charges restent identiques (ou presque, suivant les cas) alors que les rentrées financières fondamentales ne sont pas perçues. Un grave problème de trésorerie en découle alors, compromettant souvent le futur de la manifestation.

### **Des actions de soutien à étendre et à développer**

**artos** est consciente que la santé publique reste la principale priorité. L'association salue le fait que les Conseillers fédéraux prennent très au sérieux les conséquences directes sur la situation économique, culturelle et événementielle. **artos** est également reconnaissante de l'organisation de tables rondes, avec le Conseiller fédéral Guy Parmelin, les représentants cantonaux, les partenaires sociaux et certaines associations professionnelles, afin d'envisager les mesures concrètes d'aide, notamment financière.

Elle salue aussi le fait que des organismes de subvention aient annoncé qu'ils maintiendraient les subventions prévues en cas de déplacement ou d'annulation.

Cependant, étant donné les graves implications économiques de cette crise et la manière dont elle prétérite le milieu culturel et événementiel, **artos** estime qu'il est crucial de prendre des mesures de soutien exceptionnelles et urgentes telles que celles évoquées plus haut.

### **Contacts de l'association professionnelle artos**

Président, Matthieu Obrist – 079 442 30 12, matthieu.obrist@artos.net.ch  
Secrétaire générale, Carmen Bender – 021 621 80 61 – (privé : 079 399 64 45),  
admin@artos-net.ch